

APRÈS ART. 8

N° AS1104

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

AMENDEMENT

N ° AS1104

présenté par
M. Isaac-Sibille, rapporteur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.